

Le **PIRON**

Bulletin d'Informations Municipales



P 3 Conférence/débat
Octobre Rose

P 5 Nouveau point d'accueil
gendarmerie

P 8 Conseil Municipal des Jeunes

P 13 L'accueil des enfants
à Magnac



Le mot du Maire

Chers Magnacoises et Magnacois,

L'été nous ayant quitté trop tôt et de manière bien rapide, nous voici déjà dans cette jolie période colorée de l'automne.

Petits retours sur ces derniers mois écoulés et sur nos animations estivales : les Soirs Bleus, le concert L&E et le Ciné plein air ont remporté un vif succès malgré une météo capricieuse. Merci également aux associations qui ont proposé des manifestations, lors de cette même période, avec succès.

Durant cet été, divers travaux de nettoyage et rénovation, peinture, remplacement de luminaires ont été réalisés dans notre école maternelle. De ce fait, après déménagement, la grande section a pu réintégrer son périmètre initial. Cela va nous permettre d'envisager et de préparer la rénovation de deux classes de l'école Marie Curie pour, à terme, réaliser le rapprochement des classes de l'école de Relette. Cette année nos effectifs se maintiennent avec 247 enfants.

Notre service espaces verts a été fortement sollicité durant tout l'été pour cause de météo pluvieuse et beaucoup de demandes individuelles et réclamations sont parvenues à la Mairie pour de nombreuses interventions. Merci aux administrés qui œuvrent pour la collectivité par l'entretien de leurs trottoirs. Nous accueillons, pour cette nouvelle rentrée, un nouvel apprenti suite au départ de Jean qui a réussi son examen et qui poursuit son parcours d'études professionnelles dans une collectivité plus importante.

Un Arrêté Municipal a été pris concernant la réglementation des déchets ménagers de manière générale. Le non-respect de cet arrêté, concernant notamment des bacs laissés sur le domaine public, entraînera des verbalisations et des retraits en cas de récidive.

Comme vous avez pu le constater, la première tranche des travaux concernant la sécurisation de la rue Jules Verne est achevée. Dans la continuité, nous souhaitons poursuivre la réfection de cette rue (bordures et chaussée) en 2025 en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible.

Aidés par l'ATD 16 (Agence Technique départementale), nous avons procédé au lancement de la consultation d'architectes pour appel à projet de construction du nouvel Accueil de Loisirs.

Le 17 septembre a eu lieu la première réunion du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Magnac entouré par une équipe d'élus adultes ; nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle expérience.

Bonne lecture,

Votre Maire,
Cyrille NICOLAS

Mairie de Magnac-sur-Touvre

10 Place de la Mairie - 16600 Magnac-sur-Touvre
05 45 37 14 50

www.magnacsurtouvre.fr • mairie@magnacsurtouvre.fr

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30



Agenda

- «Muz'Art» par l'association Mélo di'Arte
dimanche 20 octobre à 16h - salle Marcel Pagnol
- Conférence/débat Octobre Rose
mercredi 6 novembre à 18h - salle des fêtes de la mairie
- Après-midi jeux de société par l'association Animagnax
dimanche 10 novembre à partir de 14h30
salle des fêtes de la mairie
- Soirée karaoké et bal disco, ONG globe santé
samedi 30 novembre à partir de 19h - salle Marcel Pagnol
- Marché de Noël par l'association Animagnax
samedi 7 décembre - salle des fêtes de la mairie
- Pot de bienvenue aux nouveaux habitants
vendredi 10 janvier à 19h - salle des fêtes de la mairie
- Repas des Aînés
dimanche 12 janvier à partir de 12h - salle Marcel Pagnol

Sommaire

Vie communale

• Octobre rose	P 3
• Soirs Bleus	P 3
• Concert L&E et Ciné plein air	P 3
• Nouveaux artisans.....	P 4
• Nouveaux habitants.....	P 4
• Cérémonie du 25 août.....	P 4
• Repas des Aînés	P 4
• Nouveau point d'accueil gendarmerie.....	P 5
• Démarchage abusif.....	P 5
• Transport - réseau Möbius GrandAngoulême.....	P 5
• Médiathèque.....	P 6

Citoyenneté

• Ordures ménagères	P 7
• Entretien des haies et des jardins.....	P 7
• J'entretiens mon trottoir et je valorise mon quartier.....	P 7

Action sociale

• Un nouveau CMJ à Magnac	P 8
• Aide aux devoirs	P 8
• Côté tricot.....	P 8
• Sapins de Noël.....	P 8
• Épicerie participative Hêtre coop	P 9
• Soirée karaoké et bal disco	P 9

Espaces verts/Travaux

• Espaces verts	P 10
• Travaux.....	P 10

Environnement

• Information collecte 2025.....	P 11
• GrandAngoulême s'engage aux côtés de la LPO.....	P 12

Enfance/Jeunesse/Écoles

• L'accueil des enfants à Magnac, un atout pour les familles.....	P 13
• Danse tes maux	P 13
• Accueil de loisirs.....	P 13

Associations

• Animagnax	P 14
• Association Parents d'Élèves (APE).....	P 15
• Coup de pouce	P 16
• Des mots en douce	P 16
• Le club des lecteurs	P 16
• Mélo di'Arte.....	P 17
• Coup de pouce gym	P 17
• Magnac gym.....	P 17
• Tennis de table	P 17
• VTT	P 18
• Jumelage	P 18
• Yoga.....	P 19

Bien dans son corps, bien dans sa tête..... P 19

La gazette de l'opposition constructive ! P 19

État Civil p 20

Pharmacies de garde p 20

Octobre rose

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Le symbole de cet événement est le ruban rose.



Cette année, la municipalité de Magnac propose une conférence/débat sur ce sujet, animée par le Dr ATROUS, gynécologue, Dr DESROUSSEAUX, onco-radiothérapeute et Emma LÉONARD, sage-femme.

Un rendez-vous important qui aura lieu mercredi 6 novembre à 18h, salle des fêtes de la mairie.

Ne manquez pas cette opportunité qui vous permet d'être informés et de pouvoir échanger avec des spécialistes.

Soirs bleus



Belle affluence aux « SOIRS BLEUS »
Samedi 6 juillet, les habitants de Magnac avaient rendez-vous à la plaine des loisirs afin d'assister à deux concerts dans le cadre des Soirs Bleus.

La soirée a débuté à 19h30 avec le groupe La Phönk qui a proposé des musiques basées sur des lignes de basse « Groovy » et des mélodies aux accents jazz en passant par le funk et le reggae.



A 22h, le groupe Valjean proposait un spectacle explosif, dissident et théâtral aux sonorités rock et rap. Les trois musiciens au son brut ont accompagné le chanteur aux textes engagés qui a emmené le public dans un univers mêlant costumes du XIX^e siècle et culture rap contemporaine. Une belle soirée aux musiques entraînantes qui a ravi l'ensemble des spectateurs, tout âge confondu.

Ciné plein air et concert L&E

Mercredi 17 juillet, la municipalité de Magnac, avec le concours du Département et la participation du Contact rural cinéma Argence Tardoire Bonnieure (CRCATB) sous la houlette d'Olivier Merle, le projectionniste, ont proposé une soirée Ciné plein air.

Cette soirée a attiré la foule venue tout d'abord applaudir le groupe L&E qui intervenait en 1^{ère} partie, avec des musiques très variées et entraînantes.

Puis à 22h, chacun(e) a rejoint sa chaise longue (fournie par l'organisateur) pour la projection du film « Le grand bain » de Gilles Lellouche.

Les food truck présents et la buvette ont permis de se restaurer tout au long de la soirée.

Une belle réussite pour ce combiné ciné/concert, qui a été très apprécié du public.



BIENVENUE!

Nouveaux artisans, commerçants, entreprises, professions libérales

Vous vous êtes récemment installé à Magnac pour exercer votre métier ? La municipalité est heureuse de vous accueillir dans notre belle commune.

Afin que nous puissions vous référencer sur nos différents supports de communication destinés aux administrés, nous vous invitons à vous présenter à la mairie dans les semaines qui suivent votre installation.



Nouveaux habitants

L'attractivité de notre commune, sa qualité de vie et la proximité des services conduisent chaque année de nouvelles familles à choisir Magnac pour s'y installer.

Le maire et les élus auront plaisir à recevoir les nouveaux habitants autour d'un pot de bienvenue **vendredi 10 janvier à 19h.**

Pour celles et ceux qui sont arrivés récemment, nous vous invitons à vous présenter à la mairie.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Cérémonie du 25 août

Comme tous les 25 août, a eu lieu la commémoration de la mort de 3 soldats du Groupe Autonome de Sabotage (GAS) de la Charente.

Pour la première fois il manquait à cette commémoration, François Pierre Laurier qui nous a quittés cette année.

Ce 25 août 1944, il avait vu tomber ses camarades et avait miraculeusement échappé aux balles de l'ennemi. Depuis, il revenait tous les ans à la même date honorer ses frères d'armes.

Entourés des porte-drapeaux, le Maire de Magnac et plusieurs élus ont déposé une gerbe devant la stèle puis une minute de silence a été observée.



Repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu dimanche 12 janvier à la salle Marcel Pagnol.

Une invitation sera envoyée prochainement aux intéressés.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée conviviale et festive.



Nouveau point d'accueil gendarmerie

Le nouveau point d'accueil gendarmerie accueille le public à l'espace Paul Dambier, rue des Bouvreuils à Champniers depuis le 4 octobre 2024.

Le public y sera reçu pour les dépôts de plaintes et les mains courantes.

Il dispose d'un numéro de téléphone : 05 45 20 01 00

Horaires :

- Du lundi au samedi : 8h30-12h30 et 14h30-18h30
- Dimanche et jours fériés : 9h-12h et 15h-18h.

À partir de cette date, les plaignants qui se présenteront 2 boulevard de l'artillerie à Angoulême seront invités à se rendre à Champniers ou au commissariat de police, selon leur volonté.

Les plaintes ne seront plus recueillies à Angoulême.

En cas d'urgence, composez le 17.

Démarchage abusif

Le démarchage à domicile consiste à se déplacer au domicile des particuliers pour vendre des produits ou des services. Il est soumis à une réglementation spécifique, protectrice du consommateur.



Le vendeur à domicile ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie de la part du client avant l'expiration d'un délai de 7 jours, à compter de la signature du contrat.

Ainsi, le vendeur à domicile ne peut pas recevoir d'acomptes, de chèques ou d'autorisations de prélèvement bancaire. Il lui est également interdit d'effectuer une prestation de service avant l'expiration de ce délai.

Dans un cas comme dans l'autre, le contrat n'est pas valable si le vendeur à domicile perçoit le paiement sans respecter ce délai.

Le vendeur à domicile qui ne respecte pas ce délai de 7 jours encourt 2 ans de prison et 150 000 € d'amende.

Ayez les bons réflexes si vous êtes démarché :

- Exigez la présentation d'une carte professionnelle
- Ne signez rien avant d'avoir le devis écrit en main
- Ne signez rien le jour même (prenez le temps de la réflexion et discutez-en autour de vous si possible et/ou regardez les avis sur Internet.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

Transport - réseau Möbius GrandAngoulême

Dispositif "Nouveaux arrivants"

Le réseau Möbius de GrandAngoulême accompagne les nouveaux habitants des communes desservies par son réseau.

Ce dispositif permet de découvrir les services de Möbius et de voyager gratuitement sur le réseau grâce à un ticket d'essai. Pratique, simple et économique, le réseau de bus permet d'accéder à l'ensemble des équipements de l'agglomération.

Comment en profiter ?

Pour essayer gratuitement le réseau de transport urbain, rien de plus simple : vous recevrez à votre domicile un courrier personnalisé vous donnant la possibilité de recevoir votre «KIT Découverte» dans le mois suivant votre demande de changement d'adresse à La Poste.

Composition du kit découverte personnalisé :

- 1 Billet sans contact rechargeable (2 voyages offerts)
- Le guide mobilité
- Le plan du réseau
- Des informations sur l'arrêt le plus proche et sur les différents services proposés

Demands spécifiques (nouvelle ligne, nouveaux arrêts) :

Nous invitons les familles dont les enfants auront besoin d'un transport en commun pour rejoindre l'école, le collège ou le lycée et qui ne disposent pas de ligne ou d'arrêt proche de leur domicile à se faire connaître auprès de la mairie. Ainsi, lors de nos rencontres avec les responsables du réseau Möbius GrandAngoulême, nous pourrions leur faire part des futurs besoins de nos administrés et pourrions anticiper la création et le développement de nouvelles lignes ou arrêts.



Médiathèque

Expositions

La médiathèque a eu le plaisir d'accrocher sur ses cimaises l'exposition de peinture de Josiane Lepage «Harmonies florales». Des bouquets à l'acrylique et au pastel qui ont amené un vent de nature et de couleurs tout l'été. Une artiste talentueuse et chaleureuse.



A l'occasion d'Halloween, Lazy Mushu exposera ses gravures sur cuivre à la médiathèque.

Un festival de bestioles amusantes et effrayantes, en octobre et novembre, entrée libre.



Animations

Dans le cadre des Jeux olympiques, le concours de dessins, proposé aux enfants de 5 à 13 ans, a récompensé 3 dessins. Tous les enfants ont réalisé de beaux dessins, nous les félicitons pour leur esprit de compétition bienveillant.

Bravo ! A l'année prochaine pour un nouveau concours et de nouveaux prix.



© PAH/GA

Mardi 22 octobre, un atelier créatif « dessine ta ville idéale »

est proposé aux enfants de 7 à 12 ans, en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire de Grand Angoulême. Gratuit, inscription obligatoire (places limitées).

Les lectures se poursuivent à la médiathèque et rencontrent toujours un franc succès grâce à nos lectrices bénévoles qui font participer les enfants et captent leur attention.



1^{er} Prix



2^{eme} Prix



3^{eme} Prix

Prochaines lectures :

- mercredi 30 octobre spécial Halloween
- mercredi 18 décembre spécial Noël de 10h30 à 12h à la médiathèque - Entrée libre

Les nouveautés de la rentrée seront disponibles en octobre.

À bientôt pour un automne en lecture.



Coups de cœur

Migration (DVD)

Un canard casanier et sa famille s'envolent pour une aventure en Jamaïque, riche en couleurs et en rencontres. Un film d'animation à voir en famille, par les créateurs de Moi moche et méchant.

Une invitation au voyage et au partage.

Un film qui casse plus que trois pattes à un canard. Épatant !



Goodbye Christopher Robin (DVD)

Une biographie émouvante et romancée de la vie de l'écrivain A Milne, créateur de Winnie l'ourson adapté par Disney. Traumatisé par la guerre, Milne fut un père à la fois aimant et distant. Un très beau film sur la relation filiale et le processus de l'écriture.



Les effacées de Bernard Minier (roman policier)

L'inspectrice Lucia Guerrero est de retour. Confrontée à deux tueurs qui s'attaquent l'un à des femmes, l'autre à des milliardaires. Lucia a du fil à retordre, d'autant plus qu'un autre psychopathe la menace directement. L'enquête se situe encore en Espagne. Un polar aride et brûlant.



La dernière allumette de Marie Varelle (roman)

Abigaëlle revient d'une vie recluse pour assister au coup de foudre de son frère Gabriel pour la belle Zoé.

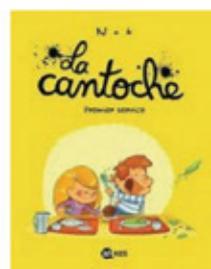
Ce qui devrait être une source de joie se transforme en véritable inquiétude. Les ombres du passé resurgissent. Auteure délicate qui aborde un sujet sensible et, hélas, toujours d'actualité.



La cantoch (BD)

Déjà 9 tomes pour cette série drôlissime qui se passe à la cantine scolaire, et nous plonge dans les facéties des enfants de l'école.

À savourer !



Ordures ménagères

Un arrêté municipal publié le 19 septembre 2024 rappelle, entre autres, que les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet ou au droit des habitations selon les jours de collecte établis par GrandAngoulême et diffusé aux administrés :

- la veille du jour de ramassage après 17 h pour les bacs et sacs noirs collectés le matin
- Le jour de la collecte après 17h pour les bacs et sacs jaunes collectés le soir

Les conteneurs individuels ne doivent pas séjourner en permanence sur le domaine public mais doivent être retirés après chaque passage du service de ramassage dans les 24 h maximum, sous peine de procès-verbal.



Toute infraction à cet arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

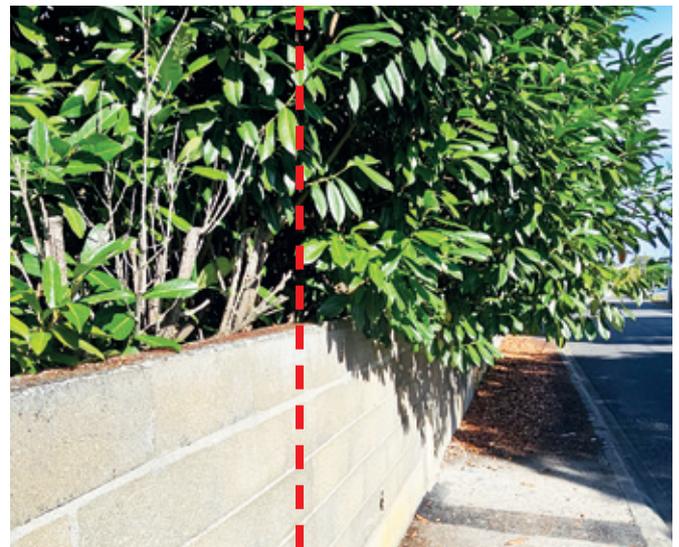
Entretien des haies et des jardins

La mairie est de plus en plus sollicitée par les administrés pour des conflits de voisinage dus principalement au défaut d'entretien des haies, des arbres et des jardins.

La loi impose à chaque propriétaire ou locataire d'entretenir tout terrain lui appartenant, notamment pour éviter la propagation de nuisibles dans le voisinage.

Laisser votre jardin en friche, sale voire insalubre, engage donc votre responsabilité et vous expose à des sanctions.

En cas de nuisances (olfactives, sonores ou visuelles), le voisinage peut recourir au service d'un conciliateur de justice pour tenter dans un premier temps de trouver une solution à l'amiable. En cas d'échec, un recours judiciaire pourra être engagé auprès du tribunal de proximité.



J'entretiens mon trottoir et je valorise mon quartier

La municipalité remercie les administrés qui entretiennent leurs trottoirs pour leur participation à l'effort collectif et citoyen.

Pour rappel, la commune organise un nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, locataires et syndicats gestionnaires de copropriétés. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.

Les balayures et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les saletés et déchets collectés lors du balayage doivent être ramassés et évacués selon leur nature.

Les propriétaires et locataires sont également tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent être ramassés et déposés en déchetterie.



Un nouveau CMJ à Magnac

Nos jeunes conseillers municipaux élus en 2022 ont terminé leur mandat en juin. A cette occasion, ils ont été remerciés pour le travail accompli et leur investissement.

Ces deux années leur ont permis de réaliser des projets tels que :

- contribution à la Fête de la Touvre avec l'élaboration d'un géocaching,

- l'implantation d'un hôtel à insectes,
- participation aux cérémonies commémoratives,
- organisation d'un après-midi jeux de société,
- visite de l'Assemblée Nationale.

Douze nouveaux jeunes ont été élus fin mai et vont commencer leur mandat en septembre.

Les deux groupes ont été réunis ; les anciens ont présenté leurs actions et reçu leur diplôme et les nouveaux se sont vus remettre un kit du jeune conseiller en guise de bienvenue.

Bravo à ces jeunes élus pour leur implication dans la vie de la commune !



Aide aux devoirs reprise le 16 septembre

Toujours des volontaires pour l'aide aux devoirs dans les écoles.

Les bénévoles de l'aide aux devoirs se sont retrouvés à la mairie pour faire le bilan de l'année passée et organiser la rentrée en présence de M^{me} Julien, directrice de l'école Marie Curie et des animatrices des garderies.

Les bénévoles travaillent en concertation avec les enseignants et le personnel municipal.

Cette aide est toujours très appréciée des enfants et des parents.

La municipalité se félicite d'avoir des bénévoles aussi motivés et dynamiques et les remercie pour leur engagement.

Côté tricot...

Pour la troisième année, le club de tricot de Magnac vous invite à rejoindre le groupe des tricoteuses.

Nous échangeons de manière conviviale autour de nos créations : layette, vêtements adultes, chaussettes et plus. C'est l'occasion de faire circuler nos savoir-faire, nos astuces, nos coups de cœur.

Rendez-vous chaque mercredi (sauf jours fériés et vacances scolaires) de 14h à 16h, dans la salle « Lilopinceaux » à Relette.

Sapins de Noël

La municipalité renouvelle cette année encore l'opération "sapins de Noël" pour décorer les quartiers de la commune.

C'est très simple :

- vous commandez un sapin auprès de la mairie **avant le 8 novembre**

- lorsqu'il est installé dans votre rue ou votre quartier, il ne vous reste plus qu'à le décorer et à convier vos voisins afin que chacun y ajoute sa guirlande, son étoile ou toute autre décoration qu'il vous plaira pour embellir votre sapin.

Dans le prochain Piron, la photo du plus beau sapin.

Faites-vous plaisir !





Hêtre Coop 
épicerie.hetre.coop 
28b rue d'Angoulême 
Magnac-sur-Touvre
hetrecoop@gmail.com 

Hêtre Coop est une Epicerie Participative basée sur l'auto-gestion créée en 2020 initialement à Ruelle-sur-Touvre et qui a emménagé à Magnac-sur-Touvre courant septembre 2023.

Nous sommes un groupe de personnes, épicière.s participatifs / bénévoles, à la recherche d'un modèle de consommation différent.

L'épicerie coopérative c'est un endroit pour faire ses courses en tissant des liens sociaux, avec des produits qui se veulent au maximum sains, Bio, locaux et / ou en circuits-courts. Très souvent moins cher qu'en grande surface, nous avons les prix professionnels sans faire de profit, tout en choisissant nous-mêmes la provenance de nos produits.

30 NOV 2024

SOIRÉE KARAOKÉ
19H À 22H30
ET BAL DISCO 80'S
APRÈS 22H30

7€
GRATUIT -12ANS

L'ONG GLOBE SANTÉ PROPOSE
AU PROFIT DE SES PROJETS MENÉS AU BÉNIN

SALLE MARCEL PAGNOL
RUE PIERRE DE COUBERTIN
16600 MAGNAC/TOUVRE

ANIMÉS PAR
TRIO ANNIM16

BUVETTE SUR PLACE
SANDWICHS - GATEAUX - CREPES

 **RESERVATION CONSEILLÉE :**
NICOLE : 06 89 83 66 25
FRANCK : 07 69 84 67 27

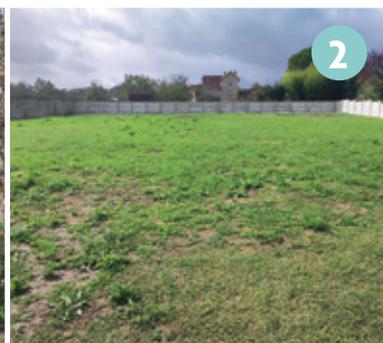
Globe Santé
26 place du Maréchal Leclerc
86000 POITIERS
www.globe-sante.com onglobesante@gmail.com
<https://www.facebook.com/associationglobesante/>



Espaces verts

Ces derniers mois ont été consacrés principalement aux travaux de tonte de tous les espaces communaux.

- 1 - Les agents des espaces verts ont également taillé les haies et arbustes sur différents sites de la commune.
- 2 - La clôture du nouveau cimetière est achevée, le terrain a été nettoyé. L'étude de l'implantation des concessions sera réalisée prochainement.
- 3 - La médiathèque est toujours bien entretenue avec des massifs fleuris quasiment toute l'année.
- La période d'élagage va bientôt commencer et plusieurs sites de la commune seront concernés :
 - écoles
 - place Bockhorn
 - rue de la Grange
 - stade
 - lotissement de Maumont
- Le rond-point de Longiesse est désormais entretenu par la commune, cet entretien étant auparavant sous-traité.
- Les caniveaux seront nettoyés mi-octobre.



Travaux

Maternelle

- 1 - rénovation salle de motricité, repeinte entièrement
- réfection de l'éclairage du dortoir
- 2 - nettoyage du toit et des murs
- 3 - aménagement de la classe grande section maternelle à la place de la garderie

4 Salle Marcel Pagnol

- nettoyage des murs extérieurs et réfection peinture

5 Rue Jules Verne

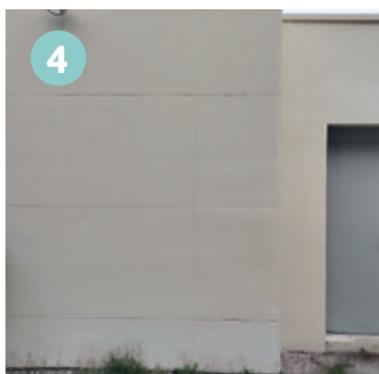
- travaux de sécurisation

Marie Curie

- rénovation peinture sur le mur qui sépare les sanitaires et le réfectoire

Rue Pierre de Coubertin

- réfection de la voirie



Information

Nouveau calendrier de collecte 2025

Après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune.

En quoi consiste cette nouvelle optimisation ?

Tout d'abord, cela part d'un constat simple relevé lors des tournées de collecte. Depuis la mise en place du tri dans les années 2000, le volume des ordures ménagères résiduelles (bacs et sacs noirs) n'a cessé de diminuer. De plus, la réglementation sur l'obligation du tri des déchets alimentaires fin 2023, entraîne une forte diminution du contenu de notre poubelle noire.

Dès le 1^{er} janvier 2023, certaines communes ont vu la fréquence de collecte des sacs et bacs noirs passée de 1 fois par semaine à une fois tous les 15 jours.

La généralisation de cette optimisation sur l'ensemble de notre territoire début 2025 (exception faite des grands axes et « cœur d'Agglomération ») engendre de fait un bouleversement quasi complet des tournées habituelles de collecte.

Ce qui change dans ma commune

À partir du 6 janvier 2025, la collecte des bacs et sacs noirs se fera désormais le **MERCREDI matin** (présentation la veille au soir) 1 fois tous les 15 jours.

> Le mercredi 15 janvier matin (à partir de 5 h) – présentation la veille au soir,
 > puis le mercredi 29 janvier matin, et ainsi de suite tous les 15 jours.

> **Cas particuliers - limite de commune** : La rue Guynemer sera collectée avec la tournée de Ruelle-sur-Touvre le **jeudi matin**. La collecte aura lieu le **jeudi 16 janvier matin** (à partir de 5 h) – présentation la veille au soir, puis le jeudi 30 janvier matin, et ainsi de suite tous les 15 jours.

> **Les grands axes** : La route d'Angoulême, la rue Jean Jaurès et la rue Aristide Briand sont toujours collectées le soir, 1 fois par semaine sans changement de jour.

Concernant la collecte des **bacs et sacs jaunes** (emballages et papiers), **rien ne change** ! La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

Fin décembre 2024, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les informations relatives à ce « nouveau calendrier de collecte 2025 ».



Un doute, une question ?

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, fin décembre 2024 sur notre site internet : www.ppmv.grandangouleme.fr (rubrique quand sortir ma poubelle ?)



N°Vert 0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**Agir pour
la biodiversité**



*Ce projet est mené grâce à
l'aide de Grand Angoulême*

Grand-Angoulême s'engage aux côtés de la LPO

Depuis de nombreuses années, la Ligue pour le Protection des Oiseaux (LPO) établit des liens de confiance avec les acteurs du territoire à travers divers partenariats et missions d'animation (Natura 2000, Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC), programmes régionaux, etc.) et notamment avec le monde agricole.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'agglomération Grand-Angoulême, la LPO a été missionnée pour prendre contact avec les agricultrices et les agriculteurs du territoire, et les accompagner dans leur transition agroécologique.

Après l'accompagnement de plusieurs fermes entre 2021 et 2022, le projet a été relancé afin de poursuivre le partenariat avec le monde agricole sur le terrain. Dans le cadre de cette convention, la LPO est amenée à réaliser un état des lieux de chaque exploitation (espèces et infrastructures agroécologiques déjà présentes) et des pratiques agricoles, d'échanger avec l'agricultrice ou l'agriculteur autour des volontés d'évolution vers l'agroécologie et selon la maturité du projet, la mise en place d'éléments favorables à la biodiversité et apportant une plus-value agronomique (haies, mares, bandes enherbées, gestion extensive de prairie, restauration de milieux caractéristiques, etc.)

Vous avez une ferme et vous souhaitez avoir un accompagnement technique, vous portez un projet en lien avec l'agroécologie, ou bien vous voudriez partager vos impressions et vos questionnements, vous pouvez donc nous contacter !



Contact :

Lucrèce MERELLA : 06 27 32 48 62

lucrece.merella@lpo.fr



Construction d'un muret en pierres sèches
chez une exploitante © Guillaume PLANCHE

L'accueil des enfants à Magnac, un atout pour les familles

Certains services dédiés à l'enfance ne sont pas des obligations communales.

C'est le cas de la cantine et des centres d'accueil de loisirs. La municipalité de Magnac a toujours fait le choix de privilégier l'accueil des jeunes enfants en leur proposant des structures et des services adaptés à chaque âge :

> 3 écoles, de la maternelle au CM2 :

- Ecole maternelle Les Cygnes : 84 enfants répartis en 4 classes (très petite section à grande section)
- Ecole Marie Curie : 114 élèves répartis en 5 classes (CP au CM1)
- Ecole de Relette : 49 élèves répartis en 2 classes (CM1/CM2)

> 1 cantine avec 250 repas servis par jour en moyenne

> 1 accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (3/12 ans) :

- Maternelle : 20 enfants
- Primaire : 24 enfants

> 1 accueil de loisirs le mercredi en période scolaire (3/12 ans) :

- Maternelle : 20 enfants
- Primaire : 48 enfants

Danse tes maux

La lutte contre le harcèlement scolaire est devenue une priorité absolue de l'Éducation Nationale. Le harcèlement est défini comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Un élève sur dix en est victime chaque année en France. Il est donc nécessaire d'aborder ce sujet auprès des élèves.

Les enseignants ont reçu une formation : le programme pHARE de lutte contre le harcèlement à l'école.

Tous les élèves, du CP au CM2, ont également été sensibilisés à ce fléau : situations de harcèlement, les différents acteurs, les signaux d'alerte, les bons réflexes, la vigilance...



Autant d'éléments qui ont permis de mettre en scène le spectacle « Danse tes maux ».

Les enseignants ont fait appel à Mylène Desport, professeur de Hip-Hop. Cette dernière est intervenue auprès de chaque classe pour créer des danses exprimant les sentiments face au harcèlement :

- De la joie à l'isolement
- La solitude
- La rumeur
- L'effet de groupe
- Stop à la colère
- La solidarité
- La joie

Les danses ont été ponctuées par des mots, des poèmes, des vidéos, des chansons...

Enfin, le spectacle s'est terminé sur une chanson, « Tous ensemble » écrite par Monsieur Guedes et chantée sur scène par tous les élèves.

Ce spectacle, présenté au théâtre de Ruelle-sur-Touvre, a clôturé l'année scolaire 2023-2024 et a laissé en mémoire ce message :

Prenons conscience, Élèves, Enseignants, Parents, qu'il est grand temps de se rassembler pour, d'une seule voix :
DIRE NON AU HARCÈLEMENT !

Stéphanie JULIEN, Directrice de l'école Marie Curie

Accueil de loisirs

12 enfants de la Maison de l'Oie Zire ont participé à un mini-camp à la base de loisirs de Rouffiac en Dordogne, du 8 au 12 juillet.

Ils ont pu découvrir les merveilles du Périgord Vert : les grottes de Tourtoirac, le château de Hautefort, les Terra Aventura de Jumilhac-le-Grand et Saint-Mesmin. Ils ont également pu profiter d'une pause baignade dans le lac de la base de loisirs.

Les enfants ont été ravis de cette escapade et sont revenus avec de beaux souvenirs à raconter.

À l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Emilie et Gwenaëlle



Animagnax

Un été riche d'animations pour l'Association ANIMAGNAX. Parce qu'elle annonce également le premier jour de l'été, la Fête de la musique est attendue tous les ans avec impatience.

Cette année encore, elle a attiré un public nombreux le 21 juin dernier sur la place de la Mairie, malgré des événements sportifs programmés tels que le championnat d'Europe de foot et la finale du Top 14. Bien que la chaleur ne se soit pas totalement invitée, c'est dans une ambiance festive que beaucoup de personnes ont pu profiter de la soirée entraînante animée par le groupe The Snails, une première à Magnac pour cinq musiciens qui ont revisité sur des airs de blues, des tubes des années 70 et 80. Dès 22h, Crazysono, orchestré par Ludo, a animé le marché couvert. Petits et grands ont pu ainsi se défouler jusque tard dans la soirée. Il ne manquait plus que les boules à facettes...



Il y avait bien entendu de quoi se restaurer : les viandes grillées ainsi que les frites préparées par Claude et Alain ont satisfait les appétits ! Un grand MERCI à la JS pétanque de Magnac d'être venue prêter main-forte aux bénévoles de l'association. De délicieuses glaces à l'italienne ainsi que de la barbe à papa étaient également proposées par Jimmy KERTHE et sa petite famille. C'est au beau milieu de la nuit que tout le monde s'est séparé.



L'Association ANIMAGNAX invite d'ores et déjà tous les Magnacois et Magnacoises à réserver leur soirée du 21 juin 2025 pour venir fêter l'arrivée de l'été dans un esprit musical, festif et convivial.



En suivant, nous avons participé à la soirée « Ciné Plein Air » organisée par la Municipalité le 17 juillet à la Plaine de Loisirs. À ce titre, une buvette était à la disposition des cinéphiles venus se restaurer et se détendre. Quel bonheur de se retrouver dans cet endroit paisible et transformé, le temps d'une soirée, pour apprécier une séance de cinéma bucolique.



Enfin, le 11 août dernier, ANIMAGNAX a réuni l'ensemble de ses membres, bénévoles et partenaires qui œuvrent régulièrement à ses côtés spontanément et chaleureusement autour d'un repas de l'amitié. C'est donc sous une chaleur estivale et dans une ambiance détendue qu'une quarantaine de personnes s'est retrouvée à la Plaine de Loisirs autour d'un barbecue. Vers 15h30, le repas a laissé place aux parties de pétanque où une vingtaine de joueurs s'est affrontée en toute amitié ou bien plus tranquillement aux jeux de société. Ce moment de convivialité s'est prolongé jusqu'à la tombée de la nuit. Un super moment de partage à renouveler.

Un après-midi jeux de société sera organisé dimanche 10 novembre à partir de 14h30 à la salle des fêtes de la mairie.

Buvette et crêpes sur place. Venez nombreux !

De nouveaux événements sont en prévision pour l'année 2025 et seront dévoilés dans le prochain Piron. Mais d'ici là, l'association ANIMAGNAX aura tout le plaisir de vous retrouver pour le **marché de Noël le 7 décembre** prochain à la salle des fêtes de la Mairie.

Vous avez un peu de temps à consacrer au bénévolat dans la bonne humeur, vous avez des idées festives, alors n'hésitez pas à rejoindre notre association, une équipe sympathique sera heureuse de vous accueillir !



Contacts

Le bureau :

Présidente : Isabelle PIERRE - Trésorier : Victor OZON

Secrétaire : Stéphane PIERRE

Tél. : 06 37 73 74 28 - Courriel : animagnax@gmail.com

APE

Chers parents, bénévoles et enfants,

L'année 2023 aura été riche en événements et en rencontres grâce à votre implication !

L'APE de Magnac-sur-Touvre tient à vous remercier chaleureusement pour votre soutien.

Nous tenons aussi à remercier nos membres les plus fidèles, Marie, Cécile et Charlène, qui depuis plusieurs années, n'ont jamais cessé de s'investir pour le bien de nos enfants. Par la même occasion, nous souhaitons particulièrement accueillir Clément, Amandine et Ludivine, nouveaux membres de notre bureau, qui apportent un souffle nouveau à notre association.

Grâce à votre engagement, l'APE a pu organiser de nombreux événements et améliorer le quotidien de nos enfants.

L'année 2023/2024 a commencé par la traditionnelle brocante en septembre, suivie du carnaval et sa soirée dansante en mars. Nous avons pu expérimenter la première chasse aux œufs en avril ; qui aurait cru que ce serait un tel succès ? Et que dire de la kermesse en juin, avec ses jeux, son spectacle de magie et sa bonne humeur !

Tous ces événements ont permis de financer les projets pédagogiques suivants :

École	Classe	Projet scolaire	Montant financé
École maternelle des Cygnes	Les quatre classes	Sortie au théâtre d'Angoulême	859,00 €
	Total école maternelle des cygnes		859,00 €
Ecole Marie Curie	Les cinq classes	Projet autour de la danse, séances de danse et création d'un spectacle avec Mylène Desports professeure diplômée	332,50 €
	CEI-CE2	Achat de livres « l'enfant dragon », étudié par les élèves	89,26 €
	CE 2	Visite guidée du cœur de ville d'Angoulême et de ses fresques	90,00 €
	CM 1	Visite guidée du cœur de ville d'Angoulême et de ses fresques	90,00 €
Total Ecole Marie Curie			601,76 €
Ecole Relette	Les deux classes	Projet autour de la danse - séance de danse et création d'un spectacle avec Mylène Desport professeure diplômée	332,50 €
	CM1-CM2	Visite guidée du cœur de ville d'Angoulême et de ses fresques	92,50
	CM2	Visite guidée du cœur de ville d'Angoulême et de ses fresques	92,50
Total Ecole Relette			517,50
Garderie des cygnes		Jeu de tir à l'arc et matériel pour activités manuelles	
Garderie Marie Curie		Jeu de puissance 4, jeu de 7 familles, accessoires poupées	
Garderie de Relette		Jeu Skyjo, livre mortelle Adèle et matériel pour activités manuelles	
Total garderies			138,83
Total général année scolaire 2023 - 2024			2117,09

Prêts à recommencer ?

C'est avec enthousiasme que nous abordons cette nouvelle année scolaire, prêts à relever de nouveaux défis et à continuer de créer des liens au sein de notre communauté éducative.

Nous sommes ravis de vous annoncer que de nouvelles aventures nous attendent ! Pour financer de nouvelles sorties et de nouvelles activités/jeux pour nos enfants, nous allons réitérer les événements qui ont fait le succès de l'année dernière et nous sommes ouverts à toutes vos suggestions.

Pour que ces événements soient une réussite, nous avons besoin de vous ! Votre aide, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est précieuse. Que vous soyez disponible pour quelques heures ou pour toute la journée, votre contribution compte énormément.

Ensemble, faisons de cette année scolaire une année riche en émotions et en partage !

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire sur notre liste de bénévoles ou pour nous faire part de vos idées.

Merci encore pour tout,

L'équipe de l'APE

Coup de pouce

L'Assemblée Générale a eu lieu le 7 septembre, le bureau est reconduit en totalité, 29 adhérents, les effectifs baissent...

Le ramassage des papiers et cartons ne se fera plus que 2 fois par an. Les prochains auront lieu les 1er mars et 6 septembre 2025.



L'Assemblée Générale aura lieu le 6 septembre 2025.

Nous avons fait plusieurs dons, 1 à une association gym de Ruelle pour permettre un déplacement en Norvège dans le cadre du sport et 1 pour une jeune fille en situation de handicap.

Pour rappel, l'association, à vocation humanitaire, collecte papier et carton 2 fois par an dans la commune. En dehors de ces 2 ramassages, une benne, située à côté de l'école de Relette (derrière le bonhomme bleu) est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 16h30 pour jeter vos papiers, journaux, cartons et emballages cartonnés.

Les associations qui utilisent des nappes en papier pour leurs manifestations peuvent aussi venir les jeter dans la benne ; les cubis en carton peuvent également y être déposés (en enlevant préalablement le plastique à l'intérieur).



Contacts :

Josiane Cardinaux : 06 18 49 59 66

Geneviève Bazire : 06 70 48 53 31

Des mots en douce

Une lecture musicale éblouissante pour l'association Des Mots en Douce le 22 juin 2024

Cette année les textes abordés en atelier nous ont parlé de l'intime, de ce que peut ressentir l'enfant face au monde parfois rude de l'adulte, mais quelle chance d'être vivant !

Il y a toujours la surprise, l'étincelle, la magie puisée au fin fond des mots.

On pourrait dire qu'écrire ça ne sert à rien, mais comme le disait Marguerite Duras « L'écriture c'est l'inconnu qu'on porte en soi, c'est ça qui est atteint... »

Et après, pour conclure cette belle saison d'écriture en groupe, il y a eu la lecture musicale du 22 juin à la salle des fêtes de la mairie.



Grâce soit rendue au conteur Daniel Crumb, aux musiciens Jean Noël Godard et Alexis Charrier qui ont su construire une merveilleuse scénographie musicale !

Soixante personnes sont venues déguster ce moment délicieux...

Et maintenant, on redémarre les ateliers, à partir de fin septembre dans la salle Lilopincaux, école de Relette.



Contact :

Marie Christine Devernay

mchristine.devernay@wanadoo.fr

Le club des lecteurs repart en septembre 2024

Après une belle saison où chacun et chacune a partagé beaucoup de plaisir à se retrouver et à bavarder ensemble, le club de lecteurs repart en septembre 2024.

Il se réunit un mardi par mois à 14 heures à la médiathèque municipale de Magnac.

Quel bonheur de vivre ce moment sympathique et sans prétention, mais chaleureux, entourés de nos amis les livres dans notre belle bibliothèque.

On se pose, on échange autour d'un livre, on critique, on s'amuse aussi... et on emprunte les ouvrages aussi, avec le sourire d'Isabelle en prime.

C'est gratuit et sans engagement, venez essayer !

Les prochaines séances auront lieu les Mardis 10 septembre, 15 octobre – 19 novembre – 10 décembre...

A bientôt !



Contacts :

Marie Christine Devernay : 06 08 30 95 61

Médiathèque de Magnac : 05 45 37 14 58



Mélo di'Arte

2024... une année spéciale pour Mélo di'Arte : (déjà) 10 ans !!!

Depuis le mois de janvier, l'ensemble vocal « Artophonia » en compagnie de l'ensemble instrumental « Ad Libitum » se sont produits afin de fêter cet événement....

En février, ils ont offert à tout un chacun un « Café-chant-Thé » à Juignac. En mai, orchestre et chorale se sont rendus dans le Comminges, afin d'y produire 2 concerts : l'un à l'église St. Michel à Arbon, le second à la cathédrale Sainte Marie de St Bertrand de Comminges.

Fin août, une « Ballade Malouine » aura vu se concrétiser un concert à la Chapelle Sainte Anne des grèves, à Saint Malo.



Mais l'année « Anniversaire » n'est pas terminée !

Nous vous invitons à fêter nos 10 ans lors de 2 prestations :

- L'une intitulée « Muz'Art », dimanche 20 octobre, à 16h, à la salle Marcel Pagnol, à Magnac-sur-Touvre : une exposition d'Art Visuel en Musique créée par les participants ;
- La seconde, le dimanche 10 novembre, à 17h, à l'église Saint-Joseph l'Artisan, à Soyaux, accueillera un ensemble vocal de Rennes « Mosaïque ».

Pour tout renseignement et réservations de places :



Contact :

www.melodiarte.jimdo.com

06 24 64 48 42

melodiarte@ecomail.fr

Coup de pouce gym

La section gym douce a repris le 11 septembre, salle des fêtes de la mairie et aura lieu tous les mercredis à 9h30.

Adhésion de 20 €, 1 séance offerte pour découvrir ce que Geneviève propose comme exercices.

N'hésitez pas à nous rejoindre, bonne ambiance assurée :



Contact :

Josiane Cardinaux : 06 18 49 59 66

Geneviève Bazire : 06 70 48 53 31

Magnac gym

Les séances de gymnastique ont repris à la salle Marcel Pagnol les mardis de 18h15 à 19h15 et jeudis de 9h10 à 10h10.

Ces séances sont animées par Nicolas qui dispense des cours de qualité dans une ambiance très conviviale.

Une séance d'essai est possible.



Renseignements : 06 24 97 03 97

Tennis de table

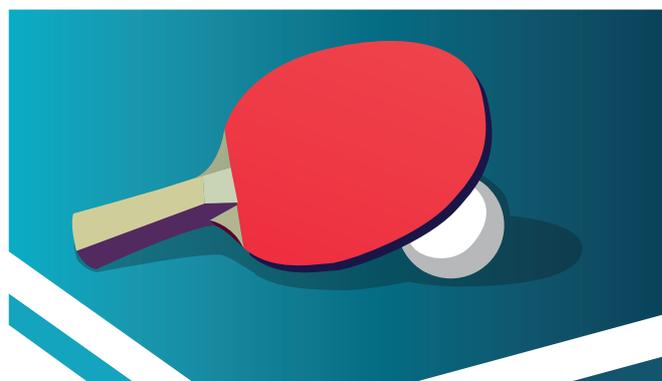
Les JO vous ont fait rêver ? Les frères LEBRUN vous ont fait vibrer ?

Alors venez nous rejoindre au club des Piron, petits ou grands, en loisirs ou en compétition dans notre salle dédiée et devenez le prochain champion !

Les entraînements adultes ont lieu les lundis et mardis soir, pour les plus jeunes les mercredis après-midi.



Contact : 06.99.51.45.03



VTT

Après une 16^{ème} rando des Pirons très réussie sous un beau soleil de juin, nos Pirons sont partis en vacances bien méritées aux quatre coins de la France voire plus pour les plus téméraires et certaines fois avec leur fidèle VTT pour ne pas perdre la forme.

En cette rentrée de septembre les membres du club ont accueilli le 7 septembre nos bénévoles dans l'ancienne salle du foot pour les remercier de leur aide indispensable lors de l'organisation de notre randonnée annuelle de juin. Après un verre de bienvenue nous avons partagé un bon repas en se remémorant les bons moments de la rando des Pirons et en échauffant les plans de la 17^{ème} édition qui devrait se dérouler vers le Nord-Est de Magnac...mais c'est encore secret. La soirée s'est très bien déroulée avec une très bonne ambiance comme toujours.

Du 13 au 15 septembre 22 Pirons se sont retrouvés au domaine de Lou Peyrol au Spéroutal sur la commune du Buisson-de-Cadouin (24) pour notre traditionnel week-end des familles. Dans ce domaine particulièrement calme en pleine nature, nos joyeux Pirons s'en sont donnés à cœur joie à l'occasion de deux sorties VTT sur des chemins pentus voire très pentus, bien différents de nos habituels circuits charentais. Nos épouses ont préféré des parcours de marche tout aussi accidentés ou des visites culturelles. Le samedi après-midi notre gentil organisateur Patrice nous a proposé une visite de la Grotte de MAXANGE remarquable pour ces concrétions excentriques et qui n'a été découverte qu'il y a une vingtaine d'années.



Durant le séjour, un traiteur nous a livré de très bons repas très copieux qui ont été unanimement appréciés. Dans ce cadre relaxant nous avons partagé de très bons moments de convivialité et de franche rigolade autour d'un verre ou lors de parties de boules acharnées où nos spécialistes nous ont fait souffrir.

Ce nouveau week-end a été une grande réussite à tous points de vue encore merci aux participants pour leur enthousiasme, à Alain et Christian B pour l'intendance car rien ne manquait et à Patrice qui nous a une nouvelle fois concocté un super week-end. Après un vote à main levée il a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions pour l'année prochaine.



Dans notre agenda, outre les dernières sorties organisées par des clubs charentais, nous maintenons les sorties du dimanche matin au départ de la mairie à 8h30. **Le 16 novembre** nous organiserons notre Assemblée Générale salle de la mairie pour faire le bilan de l'année écoulée, présenter les prochaines grandes activités (17^{ème} rando des Pirons, vingt ans du club, etc.) et procéder à l'élection du futur bureau.

Si le VTT vous tente venez découvrir ou redécouvrir cette excellente activité physique en venant nous rejoindre un dimanche matin au départ de la mairie à 8h30. Seules obligations, disposer d'un VTT en bon état et porter un casque rigide avec gants et lunettes de protection.



Renseignements :

www.vttmagnac16.com

Facebook

06 27 30 85 54

Jumelage

Les comités de jumelage de Magnac-sur-Touvre et de Bockhorn ont eu la chance à nouveau cette année d'être réunis !

Nous sommes partis en voyage du 15 au 23 juillet. Nous avons été chaleureusement accueillis par nos amis bavarois. Nous étions 47 participants charentais âgés de 8 à 80 ans ! Une semaine riche en échanges culturels et intergénérationnels ! Le programme préparé par les bénévoles du comité de Bockhorn a ravi l'ensemble des participants : visite à la ferme, fête bavaroise en tenue traditionnelle, visite d'une brasserie, journée pour les enfants/ados ou parc d'accrobranche, tournoi de pétanque, randonnées, plats traditionnels, soirée de clôture mémorable...

Nous remercions les comités, nos amis bavarois ainsi que l'ensemble des participants.

Nous fêtons en 2025, les 20 ans des comités de jumelage, à cette occasion, nous espérons accueillir nos amis bavarois l'été prochain.

Si vous aussi, vous voulez vous joindre à cette belle aventure humaine, n'hésitez pas à nous contacter !



Renseignements :

Alain, le président : 06 75 16 12 11

et Fanny, la vice-présidente : 06 40 11 15 26

[instagram.com/komitee_bockhornmagnac](https://www.instagram.com/komitee_bockhornmagnac)



Yoga

L'année yoga « au fil de soi » s'est terminée le 1^{er} juillet.

Après une dernière pratique dans notre salle habituelle, nous avons partagé un repas copieux à Relette, à l'abri, le temps étant un tantinet maussade ; une belle ambiance, conviviale. La rentrée a déjà eu lieu, depuis début septembre.

Compte tenu du nombre des inscrits, nous essayons de mettre en place 2 cours :

L'un le lundi de 10h à 11h30 animé par Monique Verbois. Le second, le mercredi de 18h à 19h30 animé par Valérie Ballet.

Toutes les deux adhérentes et continuent leur formation auprès des professeurs de l'IFY. (Institut Français de Yoga).

Le yoga enseigné est VINIYOGA selon Desikachar.

L'esprit de viniyoga c'est partir de là où l'on se trouve.

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle.



Bien dans son corps, bien dans sa tête

Je m'appelle Jérémie et je suis éducateur en sport-santé.

Je propose, à Magnac-sur-Touvre, des ateliers de Tai-Chi Santé, de Tai-Chi-Chuan style Wu et de Gym Mouvement Détente et Renforcement pour les adultes.

La pratique s'effectue en petits groupes afin de pouvoir répondre aux besoins et à la singularité de chacun(e).

J'anime également des cours individuels qui permettent la découverte d'une pratique physique, la remise en forme et ainsi favoriser votre bien-être au quotidien et dans vos activités professionnelles.

Mon objectif : soutenir l'autonomie de toutes et tous en proposant une pratique qui vous permet de mieux vivre votre quotidien en respectant votre rythme et l'intensité choisie.

Et comme la tête et le corps sont liés, je propose également un accompagnement psycho corporel pour enfants, ados et adultes qui rencontrent des situations de stress, de phobie scolaire, d'addiction...



Contact : Jérémie DUCHEINE, Éducateur Sport-Santé
07 66 35 48 88
mail contact@jeremieducheine.fr
www.jeremieducheine.fr

La gazette de l'opposition constructive ! N°12

Un été sportif et une rentrée politique incertaine

Cet été, nous avons vibré au rythme des grands événements sportifs internationaux. Entre l'Euro de football, le Tour de France et les Jeux Olympiques, les habitants ont eu de nombreuses occasions de se retrouver, de se rassembler et de célébrer les exploits de nos athlètes. Ces moments de joie et de fierté collective ont renforcé notre sentiment d'appartenance et de solidarité, et nous auront offert une parenthèse dans ce monde où les conflits deviennent de plus en plus nombreux et ravageurs.

Cependant, en cette rentrée, la France se retrouve dans une situation politique inédite et complexe, suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale et au vote fin juin pour nos nouveaux députés. Cette décision annoncée par le Chef de l'État, a mis un coup d'arrêt à de nombreux projets de loi qui étaient en cours d'examen, et a plongé le pays dans une période d'incertitude. À l'heure où nous écrivons cet article, nous sommes toujours en attente d'un gouvernement.

Quels impacts pour notre commune ?

La dissolution de l'Assemblée Nationale aura plusieurs conséquences directes pour la commune :

- Projets en attente et reports de vote : de nombreux projets de loi à l'Assemblée Nationale sont dans l'impasse et potentiellement ceux concernant les subventions et financements des collectivités locales. Cela pourrait retarder certains projets municipaux importants, tels que la rénovation des écoles, l'entretien de la voirie et des trottoirs qui en auraient fort besoin dans notre commune, les installations en lien avec la transition énergétique (panneaux solaires). Qu'en sera-t-il de la promulgation de la loi de Finances pour 2025 (dont le budget de l'Etat), qui, sans majorité, pourrait être retardée, marquant des incertitudes pour les communes et leur gestion, qui dépendent en partie de subventions et dotations de l'Etat.
- Gestion des affaires courantes : le gouvernement démissionnaire, en gestion des affaires courantes, ne pourra pas lancer de nouvelles initiatives majeures. Cela signifie que les communes devront faire preuve de patience et de résilience en attendant la formation d'un nouveau gouvernement.

Nous resterons alertes sur les sujets prépondérants de notre commune et ne manquerons pas de vous faire un retour. Restant à votre disposition, pour se faire votre parole des sujets ou difficultés que vous rencontrez et que vous voulez faire connaître.

Joël Hérigault 06 27 73 81 20 – Daniel Braud 06 16 07 69 98
Cécile Beaulieu 06 16 57 79 23 – Ludovic Rastout 06 34 37 74 09

État Civil

Naissances :

- BRUNATO GOULU Naos, Xavier, Bernard né le 11 mai 2024 à SAINT-MICHEL
- MARTIN Achille, Loup, Victor né le 16 mai 2024 à SAINT-MICHEL
- OUMRI Lamia, Fatima-Zohra née le 12 juin 2024 à SOYAUX
- DUVAL Rafaël né le 25 juillet 2024 à SOYAUX
- DÉRÉ Marius, Julien, Guillaume né le 16 août 2024 à SOYAUX
- ALIBERT Jean, Laurent, Jacques né le 8 septembre 2024 à SAINT-MICHEL

Mariages :

- BETHLEEM David, Jérémy et TURQUIN Dorothée le 25 mai 2024
- FARDEAU Laura, Claire, Elisabeth et RUCKLI Maxence, William, Hugo le 21 juin 2024
- JOSEPH Chloé et FAITY Germain le 3 août 2024
- BREDÈCHE Nathalie et MARCHIVE Thierry le 31 août 2024
- ROUFFIGNAC Edwin et FAVEREAU Tiffany, Béatrice, Germaine le 14 septembre 2024

Décès :

- LEFEBVRE Colette, Renée épouse TAFELSKI décédée le 12 février 2024 à SAINT-MICHEL
- NADAUD Patricia, Chantal épouse GAUTRAUD décédée le 21 mai 2024 à SAINT-MICHEL
- DEMAY Bernard décédé le 27 mai 2024 à SAINT-MICHEL
- GODICHON Denise, Marie, Thérèse épouse SERVAS décédée le 21 juin 2024 à SAINT-MICHEL
- COIFFARD Pierrette épouse PRAUD décédée le 7 juillet 2024 à SAINT-MICHEL
- RAUD Eliane, Simone veuve MARSAT décédée le 10 juillet 2024 à SAINT-MICHEL
- MARROT Eric, Stéphane, Albert décédé le 10 juillet 2024 à MAGNAC-SUR-TOUVRE

PHARMACIES DE GARDE

✓ **Les gardes à volets ouverts** (la journée, la pharmacie est ouverte sur la plage horaire de la garde), par exemple le dimanche, il n'y a besoin d'aucune mesure particulière pour s'y rendre et acheter ses produits, avec ou sans ordonnance, comme un jour normal.

NOVEMBRE

1/11 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

3/11 - CHENEVIN Mornac
16 route de Montbron
05 45 65 08 50

10/11 - GACON Brie
Les Grands Champs
05 45 69 97 89

11/11 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

17/11 - HAFIL Magnac
42 rue Joliot Curie
05 45 68 64 74

24/11 - LASSIME Garat

1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77

DECEMBRE

1/12 - PROUD Magnac
39 rue Victor Hugo
05 45 68 40 63

8/12 - SURAUD
l'Isle d'Espagnac
47 avenue de la République
05 45 68 68 30

15/12 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino

05 45 68 22 79
22/12 - RICHEZ Champniers
CC Géant Casino
05 45 68 22 79

✓ **Les gardes à volets fermés** (la nuit, la pharmacie est fermée et le pharmacien ouvre spécifiquement pour un patient donné). Dans ce cas, vous devez d'abord appeler le commissariat d'Angoulême (05 45 39 38 37) qui se charge de prévenir le pharmacien de votre venue.

25/12 - LASSIME Garat

1108 rue de Bellevue
05 45 60 63 77

29/12 - RUELLE Centre
1 rue Camille Pelletan
05 45 68 43 10

JANVIER

1/1 - MAPPA Champniers
287 rue des Grives
Musiciennes
05 45 69 93 60

5/1 - VILLEMENT Ruelle
1905 route
de Gond-Pontouvre
05 45 68 32 89

12/1 - CHARENTON L'Isle

d'Espagnac
208 avenue de la République
05 45 68 18 47

19/1 - CHENEVIN Mornac
16 route de Montbron
05 45 65 08 50

26/1 - GACON Brie
Les Grands Champs
05 45 69 97 89



SOCARÉX ELECTRICITE
Energie - Chauffage électrique
neufs et rénovations

ENERGIES RENOUVELABLES
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

Vivrélec
Qualisol

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Métréologie

10, rue Aristide-Briaud - 16600 MAGNAC-TOUVRE
Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 99
E-mail : societe.socarex@wanadoo.fr

DEVIS GRATUIT

Plomberie  **Chauffage**

Entretien de chaudières
TRUFFLANDIER Loïc
41 Rue de Veuze 16600 Magnac sur Touvre.
07 68 26 00 67
tps16600@hotmail.com